CROIX

LES ÉTAPES SUCCESSIVES DE LA MAIRIE

Installé durant près de quarante ans place de la République, l'hôtel de ville a été transféré, en 1927, dans un château rue Jean-Jaurès

Nous avons rappelé, il y a quelques jours, que la mairie de Croix qui s'abrita jusque 1890 dans un petit immeuble de la place de la République avait, à cette époque, été transférée dans la propriété voisine, l'ancien presbytère.

Jusqu'en 1914, les services municipaux y furent installés au premier étage, le rez-de-chaussée étant réservé à la salle des mariages et à celle des délibérations du Conseil municipal. Pendant la grande guerre, on y opéra une transformation radicale et les bureaux descendirent au rez-de-chaussée, tandis qu'une salle de réception était installée au premier étage.

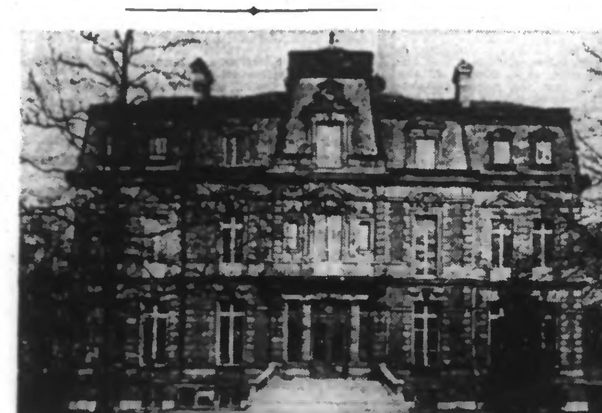

L'hôtel de ville actuel.

Les services étaient alors assurés par sept employés. Il y avait aussi le bureau du secrétaire général, qui était alors M. Lecocq, et celui du maire : M. Tellier.

Si, au début, les différents services y avaient trouvé une place suffisante, les employés devenant bientôt plus nombreux, on fut obligé d'agrandir les bureaux par de nouvelles constructions sur la cour intérieure de l'immeuble. Malgré cela, il aurait encore fallu envisager un nouvel agrandissement pour satisfaire aux exigences toujours plus grandes.

C'est alors qu'en 1926 un intermédiaire proposa à l'administration municipale, qui avait à sa tête M. Seigneur, une grande propriété située 187, rue Jean-Jaurès, l'ancienne propriété de la famille Leclercq-Delaoutre

C'était un gros, un très gros morceau. Aussi y eut-il autour de ce projet une véritable polémique engagée entre les partisans et les adversaires de cet achat. La propriété comprenait un château bâti sur 1.233 mètres carrés et entouré d'un parc d'une superficie de quelque 20.000 mètres carrés. Le nouveau propriétaire, qui l'avait acquis quatre ans auparavant pour 400.000 francs, l'offrait à la ville pour 875.000 francs.

Au cours de la réunion du Conseil municipal du 9 novembre 1926, M. le docteur Barroyer, le seul représentant républicain au sein du Conseil, discuta âprement le projet, qu'il estimait inopportun et dangereux pour les finances municipales, car, pour couvrir les dépenses, il fallait recourir à un emprunt à gros intérêt. Il préconisait d'attendre une offre plus avantageuse du propriétaire, estimant que, si la propriété devait être vendue aux enchères publiques, il était possible qu'elle n'atteignît pas le prix proposé. Une autre objection était soulevée par M. le docteur Barroyer, qui craignait que l'effort financier nécessité par cette opération n'obligeât la ville à retarder la construction d'une maternité et la création de maisons ouvrières.

De son côté, M. Seigneur défendit le projet qui fut voté par tous les autres conseillers, M. Barroyer votant contre.

Bref, le 20 avril 1927, les bureaux de la mairie de Croix déménageaient, une fois de plus, et prenaient possession du nouvel immeuble, tandis que le commissariat de police trouvait place dans la maison du concierge, à l'entrée du parc. Il a, depuis lors, été transféré un peu plus loin.

Tous les Croisiens connaissent leur hôtel de ville. Au rez-de-chaussée, se trouve le bureau du maire. Au second étage sont situés les bureaux des travaux, de l'hygiène, etc... Il y existait aussi, avant 1938, une salle de cours de coupe organisés par la ville et professés par Mlle Delmotte. M. Carpentier s'arrangea pour trouver à cette organisation un autre local, rue Thiers, et transforma la pièce ainsi libérée en salle des archives de la ville.

On nous permettra cependant de nous faire l'écho des doléances d'une partie du public et de dire que l'escalier qui mène aux différents bureaux n'est pas des plus pratiques, surtout quand il s'agit de grimper deux étages plus l'entresol pour parvenir aux derniers services... Il est tout aussi difficile de faire d'un château une mairie que de transformer un hôtel de ville en une demeure particulière. Peut-être, comme certains l'avaient conseillé, aurait-il été plus sage de construire de nouveaux locaux à l'entrée du parc pour y loger les services les plus fréquentés par le public.

Mais il ne s'agit pas ici de critiques. D'ailleurs, à tout bien considérer, l'hôtel de ville de Croix est suffisamment vaste pour abriter tous les services en temps ordinaire. Situé à peu près au centre géographique de l'agglomération, l'immeuble a l'avantage de se trouver en bordure de la grand'route où passe le tramway F et à proximité du boulevard de Lille à Roubaix, où circule le Mongy.

De plus, et cela ne gâte rien, il a fort belle allure, est entouré d'un parc charmant au milieu duquel on a transporté le kiosque à musique qui se trouvait Grand'Place, il y a une dizaine d'années. Quand il fait beau, parmi ses allées ombragées, les promeneurs y trouvent un délassement à leurs soucis journaliers, tandis que les jeunes mamans accompagnées de leurs bambins, dont elles surveillent les ébats, du banc où elles sont assises, tricotent avec amour la mignonne socquette qui ira si bien au petit pied de leur dernier-né.

A propos du concert du 25 janvier

Mlle Rithé Segard, professeur des classes de diction et de comédie au Conservatoire de Roubaix, nous informe qu'elle n'a aucune part de responsabilité dans la représentation organisée pour le 25 janvier au profit des prisonniers, n'ayant ni fait la mise en scène, ni dirigé les répétitions de « La châtelaine de Shenstone », et tient de plus à préciser que la plupart des interprètes de cette comédie ne fréquentent la classe de diction que depuis la rentrée d'octobre.

LA DISTRIBUTION DES CARTES DE VIN AUX RETARDATAIRES aura lieu le lundi 19 janvier, dans le vestibule du rez-de-chaussée de la mairie, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. Cette distribution sera la dernière. L'échange des cartes de vin, notamment pour les travailleurs lourds qui n'ont pas présenté leur carte spéciale lors de la distribution ordinaire, pourra être effectué ce jour-là.

quin prononça une délicate allocution à l'adresse des jeunes mariés, après leur avoir déclaré d'une voix assurée qu'ils étaient unis par le mariage.

CARTE DE VIN

Les sociétaires de la Brasserie Roubaisienne peuvent se faire inscrire pour Wasquehal-Centre chez Spriet, 18, rue de Flers; Dumoulin, 6, rue des Villas-Ouvrières; Desprez, 11, rue Jean-Macé et Bergens, 110, rue des Villas-Ouvrières. 24294d

UN ACTE DE PROBITE. — Le 11 janvier, Mme Joséphine Delesalle, demeurant 66, rue de Marcq, a trouvé, à proximité de son domicile, un fourre-tout contenant diverses denrées. Elle s'est empressée de remettre sa trouvaille au commissariat de police.

UN VOL DE CUIR DANS UNE TANNERIE. — A la suite d'un vol de cuir dans une tannerie de la commune, la police a ouvert une enquête, au cours de laquelle une certaine quantité de cuirs, préparés pour être enlevés, a été retrouvée à l'intérieur de l'usine. Certains ouvriers ont été convoqués au commissariat, pour y être interrogés.

WATTRELOS

Cinq terrains d'une superficie totale de trois hectares sont en cours d'installation pour l'éducation physique et sportive de la jeunesse

On sait que dans toute la France, sous l'impulsion du gouvernement du maréchal Pétain, de grandes œuvres sont créées en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

L'administration municipale de Wattrelos exécute actuellement un programme d'installation de terrains scolaires qui a été agréé et subventionné par le commissariat général à l'éducation physique et aux sports.

Elaboré par M. Lancry, directeur des travaux, ce programme intéressera cinq terrains situés aux endroits suivants :

Rue du Plouys, 6.080 mètres carrés ; rue de Boulogne, 4.040 mètres carrés ; rue de la Boutillerie, 6.000 mètres carrés ; rue du Beck, 12.103 mètres carrés ; rue de l'Abattoir, 1.750 mètres carrés.

La commune, très étendue, puisqu'elle compte près de 1.400 hectares, verra ainsi chaque quartier doté d'un terrain sportif où la jeunesse sera dirigée par des moniteurs.

Chaque terrain recevra les installations suivantes :

Une aire préparée pour les exercices et les jeux ; des pistes de courses à pied ; des sautoirs pour les sauts en longueur et en hauteur ; des lançoirs ; un portique avec agrès ; un terrain de basket-ball ; un terrain de volley-ball et un abri-vestiaire.

Les dépenses seront en grande partie, couvertes par des subventions de l'Etat. Les travaux sont actuellement en cours et constituent une première étape du programme d'équipement sportif du territoire. Leur réalisation permettra, aux enfants wattrelosiens, dans un avenir très rapproché, de s'initier aux premiers éléments d'éducation physique et sportive, et la discipline qu'ils acquerront ainsi sera profitable à la renaissance d'une France saine et vigoureuse.

La question du charbon

La mairie nous communique:

Les marchands détaillants en charbon ont été réunis à la mairie, lundi soir, par l'administration municipale en vue de faire le point de la situation des livraisons aux habitants de la commune.

Les retards de livraison, dus à la pénurie des moyens de transport sont aussi importants peut-être, à Wattrelos, que dans les villes voisines et ont soulevé d'assez nombreuses réclamations. Actuellement, il est procédé à l'inscription des commandes de charbon de janvier.

L'objet de la réunion de lundi soir, qui faisait suite à celle qui fut tenue à la préfecture le 9 janvier dernier entre les représentants des villes, du Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing, du négoce et des marchands détaillants, était de rechercher les améliorations susceptibles de permettre l'acheminement du charbon dans les foyers avec plus de célérité.

On sait que le territoire de Wattrelos est plus grand que celui de Roubaix, pour une population trois fois moindre; en outre, de nombreuses habitations se trouvent réparties dans la zone non agglomérée, le long de sentiers non carrossables et parfois assez éloignés des grandes voies. La tâche des détaillants-livreurs est particulièrement rude, surtout en mauvaise saison, et la situation s'aggrave constamment du fait de la plus grande rareté du carburant et de la diminution du nombre de chevaux de transport. On se rendra compte de la difficulté quand on saura qu'en dehors des camions-autos condamnés souvent à l'inaction, les quatorze détaillants wattrelosiens ne possèdent plus que huit chevaux, plus ou moins âgés, ou déficients, pour parcourir ce grand territoire de près de 1.400 hectares, peuplé de près de 11.000 foyers à visiter

Des dispositions intéressantes ont été envisagées, notamment celle de l'équipement au gaz de ville des camions automobiles.

La mise au point de toutes ces mesures doit permettre d'entrevoir avec optimisme la période la plus critique de l'hiver.

Si le retard n'a pu encore être rattrapé, une sensible amélioration peut cependant être espérée.

De Wasquehal et de Roubaix...

Un groupe de prisonniers du Stalag XIII B.

Assis, au premier rang, le premier, est M. Robert Fierens, *rue du Triez, 24, à Wasquehal, et le troisième M.* Vannieuwenhuyse, *de Roubaix.*

Après les journées de bienfaisance au Sapin-Vert au profit des prisonniers

Les journées de bienfaisance organisées au Sapin-Vert, au profit des prisonniers, du dispensaire et du vestiaire des pauvres de Wattrelos, se sont terminées dimanche dernier par un concert au cours duquel les nombreux spectateurs ont pu apprécier le talent des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, et en particulier la troupe les « Concertos », de Tourcoing.

A l'issue de ce concert a eu lieu le tirage d'une tombola, dont voici les numéros gagnants :

0671	2139	3644	2157	3761	6762
3764	3666	2600	1292	2062	6465
3844	1498	7883	2307	1216	1917
3357	7315	5821	6563	2702	1875
5477	6201	1905	5868	2034	6889
4820	2281	6950	7828	2256	5767
4751	7905	1987	5776	3508	5068
4665	3584	4638	0974	6814	7086
4770	1804	5348	4835	7855	0272
5536	5160	2968	0319	0652	4317
1388	7482	3091	7982	5320	6656
0053	1047	0851	1758	1689	5773
5024	2765	7475	3794	5072	1399
2140	0225	2850	5293	3180	2550
5021	2783	7151	5414	0517	1000
3657	4131	1908	2442	0183	5376
4997	4612	7171	0614	3659	2387
7780	4169	5205	7677	2875	3747
5918	5903	1757	3770	6272	2697
7309	4741	4650	6085	2015	4355
0621	5511	1451	5577	0234	1180
7906	3253	1144	7876	0322	4858
1255	3735	2744	4714	0548	0965
5600	3558	4790	0322	6629	1748
4277	4148	1267	1164	7655	5750
0585	5532	0884	5880	5446	1994
5077	7695	3553	3811	0526	3006
5100	4001	0650	5538	3900	0353
6328	0821	2006	0676	2894	6162
1336	2825	3173	0764	1069	4000
4064	1386	2521	0405	1347	5914
3083	1506	2765	3826	1022	7064
2178	1740	1884	6098	0080	2317
6061	0255	5248	3106	5097	1557
0846	0171	3320	2834	2924	3477
0607	2874	7206	4458	3965	1662
1255	5797	7100	4109	6059	2384
6947	4858	5993	0307	1079	6412
4927	0143	0234	2318	2501	5888
5405	0001	4687	5007	7559	7046
2754	1848	6347	6459	5209	2181
1520	2237	0360	2726	6573	

Les lots seront à la disposition des gagnants à partir de vendredi 16 janvier, chez M. Logiest, rue du Mont-à-Leux.

La réunion générale de l'Amicale de garçons du Centre

L'Amicale de garçons du Centre tiendra le dimanche 18 janvier, sa réunion générale annuelle dans la salle du Centre, rue Jean-Jaurès. Au cours de la réunion seront donnés les comptes rendus moral et financier et il sera distribué un cadeau à chaque femme d'amicaliste prisonnier. Signalons que l'Amicale du Centre ne compte pas moins de 28 prisonniers de guerre.

Tous les amicalistes disponibles et les femmes d'amicalistes prisonniers sont priés d'assister à cette réunion.

SOCIETE DES JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX (Groupe Commandant-Bossut A.B.C. et groupe Labbe anciennement Rivage). — Permanences samedi 17, de 15 h. à 18 h., et dimanche 18, de 9 h. à 12 h., chez Mme Lecomte, 36, rue Hoste, à Wattrelos, pour le paiement des cotisations, graines, plants de pommes de terre et engrais.

UN CAFETIER S'ASPHYXIE CHEZ LUI A L'AIDE DU GAZ D'ECLAIRAGE. — Profitant de ce qu'il était seul chez lui lundi soir, M. Arthur Danel, cafetier, 40 ans, 9, rue de l'Industrie, a mis fin à ses jours en s'asphyxiant à l'aide du gaz d'éclairage. A son retour, quelques heures plus tard, Mme Danel s'efforça de rappeler à la vie son mari, sur qui des tractions rythmiques furent opérées ; mais, tous les soins furent vains, la mort ayant fait son œuvre.

M. Danel était malade depuis quelque temps.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un livreur de la brasserie Union-Roubaix-Tourcoing, M. Alphonse Castelain, 39 ans, demeurant à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge, 153 bis, en déchargeant un fût de bière, s'est blessé au pouce. Il souffre d'une plaie contuse du pouce gauche, nécessitant quinze jours de repos.

LANNOY

PLANTS DE POMMES DE TERRE. — Les titulaires d'un bon d'approvisionnement en plants de pommes de terre peuvent se faire inscrire chez M. Dumortier, 13, rue Gutemberg, à Lys.

LYS

SECRETARIAT DES PRISONNIERS LIBERES. — Des permanences auront lieu les samedi 17, de 17 à 19 h., et dimanche 18, de 10 à 12 h., au café Leclercq, 154, rue de Leers. Tous les prisonniers libérés sont invités à s'y faire inscrire.

HEM

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Les membres sont invités à assister aux funérailles de M. Louis Flim, demain vendredi, à 9 h., en l'église Saint-Corneille. Rassemblement à la maison mortuaire, rue de Lille, cité Dancoral, à 8 h. 45.

FLERS-BREUCQ

CARTE DE VIN

Les sociétaires de la Brasserie Roubaisienne peuvent se faire inscrire pour Flers-Breucq chez Broovielle, 78, rue Jean-Jaurès et chez Corbisier, 37, rue Louis-Constant. 24293d

TOUFFLERS

Une belle représentation au profit des prisonniers

Ainsi que nous l'avons dit une belle représentation au profit des prisonniers se déroulera dimanche 18 janvier à 16 h., dans la salle du Cercle Saint-Paul, rue Henri-Rouchain.

Le programme comportera l'interprétation du drame émouvant de Florence Barclay : « Le Rosaire » et celle d'une amusante comédie : « Fin de mois ».

Un orchestre, composé de musiciens de l'Harmonie Municipale et quelques éléments de l'ensemble Stellio figurera aussi au programme de cette séance, à l'organisation de laquelle le Comité d'entr'aide apporte tous ses soins.

Ouverte chez M. Pouchain, 19, rue de Tournai, la location des places est déjà fort avancée.

Ne tardez pas davantage à retenir la vôtre, si vous voulez être bien placé.

Prix des places : Premières, 10 fr. ; secondes, 5 fr.

LEERS

A PROPOS D'UNE MORT SUBITE. — Nous avons annoncé la mort subite de M. Isaïe Leblanc. Précisons que c'est la belle-fille de ce dernier, Mme Leblanc-Rucquoy, qui chaque matin lui apportait son lait et veillait particulièrement sur lui qui a trouvé son beau-père inanimé.

POINTAGE DES CHOMEURS au local habituel demain vendredi 16, à 14 h. 30.

PASSAGE DU CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS à la mairie demain vendredi 16 à 14 h. 30.

LE SERVICE D'EBOUAGE fonctionnera dans les rues habituelles, samedi.

TOURCOING

L'HOSPICE DE TOURCOING

L'un des plus anciens établissements hospitaliers de France

(Ph. Archives)

L'hospice, vu de la rue de Tournai. *On aperçoit le clocheton de la chapelle, qui est un monument d'architecture ancienne; à l'angle, une plaque commémorative rappelle la fondation de l'établissement par Mahaut de Guisnes, au* XIIIme *siècle.*

La ville de Tourcoing possède l'un des plus anciens établissements hospitaliers du pays ; il le doit à Mahaut de Guisnes, comtesse de Saint-Pol.

Née à Ardres, vers la fin du douzième siècle, Mahaut de Guisnes était la fille d'Arnould, comte de Guisnes et de Béatrice de Bourbourg, dont nous avons déjà parlé dans notre historique de la seigneurie de Tourcoing. En 1220, Mahaut épousait Hugues de Chatillon, comte de Saint-Pol et de Blois, lui apportant en dot, outre les terres de Guisnes et de Bourbourg, la seigneurie de Tourcoing qu'elle avait héritée de sa mère. Sa charité égalait sa piété, aussi ne tarda-t-elle pas à en faire sentir les effets à la commune, où elle possédait un château seigneurial. Dans ce dessein, elle acheta cinq bonniers et demi de terre (ce qui équivaut aujourd'hui à sept hectares, quatre-vingts ares) attenant à son château, pour en faire don aux pauvres, aux vieux et chartriers de la paroisse de Tourcoing.

Voici la confirmation de cette donation, faite le 20 avril 1260 par son neveu Arnould, comte de Guisnes : « Sachent tous ceux qui sont et qui, à venir seront, que nous, Arnould, comte de Guisnes châtelain de Bourbourg, pour Dieu et pour le salut de mon âme et de mes aïeux et spécialement pour ma chère tante Mahaut de Guisnes, jadis comtesse de Saint-Pol, les cinq bonniers et demi de terre que la ci-devant Mahaut a achetés en la paroisse de «Torcoing» et donnés pour Dieu en aumône à la communauté des pauvres de la paroisse de Torcoing, faibles vieux et cartriers, à départir à ans, les frais et profits de cette terre pour la pourvoyance (surveillance) du prêtre et des échevins de Torcoing ; ce don, je le gré et octroie et le confirme comme ses sires et ses oirs pour telle manière que le demi bonnier qui gist d'ales (à) la croix que l'on appelle la croix, sur quoi le manoir est fait, je le franchis (affranchis) le tenir à toujours après le décès de Madame Mahaut, ma tante devant nommée de moi et de mes oirs quittement (quittance) et en paix de toutes rentes et tailles et services, sauve ma seigneurie et ma justice si elle échiet (à droit) dedans ce demi bonnier de terre, que je retiens à moi et mes oirs à toujours les us et as (us et coutumes) que on tenu les autres communes terres de la ville, jusque autant que ces terres furent faites sans à lever nouvelles coutumes ni nouveaux usages en leur grévance (impôts) que je leur quit (donne) des ors (désormais) en avant, sauf qu'on ne pourra ni ne devra livrer point (aucune) de leur terre pour héberger, ni pour faire hote, ni pour hote, ni souffrir, ni le veut et pour que soit ferme chose et estante (existante) à toujours, j'ai ces présentes lettres confirmées de mon scel et le gré (l'ordonne) comme dit est. »

Ce fut fait en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur mille deux cent soixante et mois d'avril.

Nous avons tenu à respecter l'orthographe de cet acte, qui est conservé aux archives départementales de Lille

VENDREDI 16 JANVIER :

Hôtel de ville: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
Caisse d'épargne: fermée.
Bibliothèque communale: de 13 h. 45 à 17 h. 30.
Bibliothèque populaire: de 8 h. 45 à 11 h. 30.
Bibliothèque catholique: de 9 h. 30 à 10 h. 30.
Consulat belge: de 9 h. à 12 h.
Famille du soldat tourquennois: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.
Maison de la Famille: de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.
Chambre de commerce: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

M. Basilaire prend sa retraite

M. Basilaire

M. Basilaire, commissaire de police, qui est admis à faire valoir ses droits à la retraite, ainsi que nous l'avons dit hier en retraçant sa belle carrière.

Les cours publics d'arboriculture fruitière

Les cours publics d'arboriculture fruitière, donnés sous les auspices de l'administration municipale, par M. Lasser, directeur du service des jardins de la ville, se dérouleront dans l'ordre suivant :

1er, 8, 15 et 22 février ; 1er, 8 et 15 mars, 12 et 19 avril, 3 mai, 7 et 21 juin et 5 juillet.

Toutes ces leçons seront données au jardin d'arboriculture de la Croix-Rouge et commenceront à 10 h. Elles peuvent être suivies sans aucune formalité et leur programme sera annoncé par le « Journal de Roubaix », quelques jours à l'avance.

2,000 Fr. RECOMPENSE à qui rapportera montre-bracelet perdue le 8 janvier, à Tourcoing. - S'adresser Vandewiele, 121, rue du Christ, à MOUSCRON. 65052d

Répartition de la margarine

La répartition de la margarine commencera à Tourcoing, pour les épiciers, ce jeudi 15.

Les détaillants doivent remettre aux répartiteurs les tickets population de décembre 1941 et les tickets travailleurs lourds et malades de janvier 1942. La margarine doit être vendue à Tourcoing, aux consommateurs, 18 fr. 30 le kilo (octroi compris).

Le Livre d'or des pupilles de la nation des sections cantonales

L'Office national des pupilles de la Nation se propose de conserver, dans un livre d'or, le souvenir des actes de courage les plus caractéristiques accomplis par les pupilles de la Nation au cours de la guerre 1939-1940.

Les familles de pupilles de la Nation tués au cours de la guerre 1939-1940 sont priés de s'adresser à la mairie (bureau des écoles), munis du livret de famille et de l'avis de décès, portant la mention : « Mort pour la France », qui leur aurait été adressé par le service central de l'état civil, des successions et des sépultures militaires.

Les familles des pupilles mobilisés, ou les pupilles eux-mêmes sont priés de présenter les citations dont ils auraient fait l'objet, et tous documents susceptibles de justifier l'inscription au livre d'or.

Le concert du 18 janvier

Les organisateurs du concert au profit des prisonniers, qui aura lieu en la salle du Gymnase municipal, dimanche 18 janvier, informent le public que le spectacle commencera à 14 h. 45 au lieu de 15 h. comme prévu. En conséquence, les portes seront ouvertes à partir de 14 h. 15.

Au programme de ce concert figurent, en plus de M. Gérard Vanmaele, compositeur saxophoniste de Radio-Maroc, le jazz bien connu Omer et son ensemble « swing ». Le chef de cet ensemble n'est autre que le frère de M. Gérard Vanmaele, ce qui est une référence. Le comité a aussi engagé pour ce concert le trio C.A.R., qui a composé, à l'occasion de cette matinée une entrée musicale comique. La partie « comédie et opérette » sera assurée par la troupe « Guy des Flandres », qui présentera un sketch d'actualité : « T'as-t'y tous tes tickets, Titine ? » ; une comédie bouffe : « Une femme indomptable », et une opérette désopilante. Enfin, on pourra applaudir les sept Bass'ny dans un numéro acrobatique. Nous indiquerons sous peu le nom des artistes qui composeront la partie « music-hall ».

Rappelons que le prix des places est fixé à 10, 7 et 5 fr. et que des cartes sont en vente chez Metsler-Lheureux, où la location bat déjà son plein.

LES SECOURS AUX FAMILLES PRIVEES DE RESSOURCES. — Le paiement des allocations pour la première quinzaine de janvier aura lieu au bureau de bienfaisance, jeudi 22 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les cartes mauves, bleues et rouges; de 14 h. à 16 h., pour les cartes oranges, grises et vertes.

AUX MEDAILLES MILITAIRES. — Une permanence se tiendra dimanche 18, de 10 h. 30 à midi, au siège, café de Mons-en-Barœul, grand'place, pour le règlement des cotisations.

MOUVAUX

Renouvellement des cartes nationales de priorité

Les titulaires de cartes de priorité sont invités à se présenter à l'hôtel de ville, bureau de l'assistance (premier étage), dans l'ordre suivant :

Vendredi 16, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. : 1 à 30 ; samedi 17, de 9 à 12 h. : 31 à 60 ; lundi 19, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. : 61 à 100 ; mardi 20, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. : 101 à 140 ; mercredi 21, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. : 141 à la fin.

Se munir de la carte de priorité, d'une photo de 4 cm. × 4 cm. récente et du livret de famille. Les cartes de priorité de couleur blanche ne seront plus valables à partir du 1er février.

ALLOCATIONS MILITAIRES.— Paiement de la première quinzaine de janvier, samedi 17, à la mairie, rez-de-chaussée: de 9 h. 30 à 11 h. 30, nos 1 à 500; 14 h. à 16 h. 30, nos 501 à la fin.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le ravitaillement en charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

SECTEUR 2 (quartier du Pont). — Au Colisée, rue Montgolfier :

Vendredi 16 janvier. — De 9 h. à 11 h. 30, rues Briqueterie, Brasserie, Calmette, Carnot, Charcot, chemin Lattéral, Bd Clemenceau, rues Saint-Crépin, Curie. — De 14 à 17 h. : rues Delespaul, Delcourt, place Doumer, rues Ecoles, Eglise, contour Eglise, rue J.-Guesde.

Samedi 17. — De 9 h. à 11 h. 30 : rues Galliéni, Gouraud, chemin du Halage (du territoire de Marquette jusqu'à la Becque de Haute-Loge), rues J.-Jaurès, Jacquard. — De 14 à 17 h. : rues Saint-Joseph, Louiset, Magenta, Maginot, Malterie, Mangin, Montgolfier.

Lundi 19. — De 9 h. à 11 h. 30 : rues Sainte-Marie, Midi, Nationale et cours. — De 14 à 17 h. : rues Moreau et cours, Nord, Paix, Philippe-de-Girard, Bd Clemenceau et le pont de Dunkerque, rues Saint-Roch, Scrive.

Mardi 20. — De 9 h. à 11 h. 30 : rues Prévoyance, Reine-Astrid, Sébastopol, Traversière. — De 14 à 17 h. : rues Plouich, Vieille-Chapelle.

PAIEMENT DES CHOMEURS pour la période du 1er au 15 janvier, dans les quatre secteurs: Bourg, Pont, Plouich et Rouges-Barres, le vendredi 16 janvier, de 9 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — Un habitant de Marquette, M. Louis Degheselle, demeurant rue de Lille, 229, avait déposé vers 18 h. son vélo contre la façade d'un débit de boissons, rue Jules-Guesde, au Pont-de-Marcq. Quelques instants plus tard, il constata la disparition de sa machine.

LE BERGER IMPROVISE... — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un malfaiteur s'est introduit dans l'étable de M. Xavier Droulers, cultivateur, rue de la Rianderie, 29, et y a enlevé un mouton d'un an appartenant à Mme Landrie, demeurant 25, même rue.

LES CHOUX TENTATEURS. — Une plainte a été déposée par Mme Dal, maraîchère, rue du Quesne, 100, pour vol d'une certaine quantité de choux de Bruxelles dont son champ situé près de l'écluse.

PROLONGEZ Votre Jeunesse

et passez joyeusement l'automne de votre vie en prenant aux changements de saison et chaque fois que vous vous sentez mal à l'aise, quelques dragées de PROSTA JOUVENCE le préventif le plus actif de tous les malaises de l'âge critique. Assure une bonne circulation du sang, combat les varices. Évite la phlébite et l'hypertension. Supprime les vertiges, bouffées de chaleur et prévient chez l'homme, toutes les affections prostatiques. 20 fr. 40 la boîte de dragées PROSTA JOUVENCE. Toutes pharmacies où vous trouverez gratuitement la brochure explicative et illustrée.

HALLUIN

La mort d'une mère de douze enfants

La population halluinoise a été péniblement impressionnée à la nouvelle du deuil particulièrement douloureux qui vient de frapper l'une des plus honorables familles d'Halluin. Il s'agit de la mort de Mme Henri-France Delafosse, née Rose-Marie Canar, mère de douze enfants, dont l'aînée, une fille, a à peine 20 ans, et le plus jeune, un fils, n'a que 4 ans.

Mme Delafosse, qui n'était âgée que de 45 ans, a succombé à une longue et pénible maladie contractée au cours de l'évacuation.

La regrettée défunte, dont nul à Halluin n'ignorait les mérites, était entourée du respect et de la vénération de toute la population. Titulaire de la médaille d'or de la Famille française et d'un prix de la fondation Cagnacq-Jay ; elle était l'épouse de M. Delafosse, directeur de la succursale halluinoise de la Banque Scalbert, mutilé de la guerre, président de l'Amicale des anciens combattants, président-fondateur du comité d'entr'aide aux prisonniers, membre de la commission administrative de la section locale de l'Union des familles nombreuses.

Nous prions M. Delafosse et ses enfants, si éprouvés, d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance.

AU « COIN DE TERRE HALLUINOIS ». — Demain vendredi, permanence de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h., au siège, 54, rue Gustave-Desmettre.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE demain au bureau de chômage, rue Gustave-Desmettre: de 14 h. à 15 h., nos 1 à 1800; de 15 à 16 h., 1801 à 2650; de 16 à 18 h., 5000 à 5350.

RONCQ

Un concert au bénéfice des prisonniers

La section roncquoise du « Coin de terre halluinois » organise, pour dimanche 18, une grande soirée récréative au bénéfice des prisonniers. Elle aura lieu dans la salle de la rue du Docteur-Galissot.

Au programme figure une charmante opérette en deux actes : « Un mariage au studio », de A.-L. Doyen et Bodart-Timal.

Les tickets sont mis en vente chez tous les délégués du « Coin de terre » ainsi qu'au siège de la section, rue du Docteur-Galissot, et au café de la Tête-d'Or, rue de Lille.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Il est rappelé aux boulangers et épiciers de la commune, qui sont en possession de bons de pain et de denrées émis par le bureau de bienfaisance, qu'ils doivent les rapporter le plus tôt possible en vue d'en effectuer le mandatement.

LINSELLES

UN LAPIN DISPARAIT. — M. Alphonse Dhalluin, 66 ans, concierge de l'usine Tiberghien, élève des lapins dans une dépendance de son logement. Or, au cours de la nuit de lundi à mardi, ayant entendu des bruits suspects, il se leva et il aperçut des individus dans son clapier. A sa vue, ils prirent la fuite en emportant un lapin. M. Dhalluin leur donna bien la chasse, mais il ne put les rattraper.

WERVICQ-SUD

A propos du mouvement de l'état civil en 1941

Une erreur matérielle nous a fait publier hier, sous la rubrique de Wervicq-Sud, la statistique du mouvement de l'état civil concernant la commune de Wervicq-Belgique. En réalité les chiffres de l'état civil en 1941 pour la commune de Wervicq-Sud sont un peu plus modestes. Il n'a été, en effet, enregistré que 12 baptêmes, 6 mariages et 31 décès dont 13 au sanatorium de la Joyeuse Campagne, ce qui ramène à 18 le nombre des décès pour la population locale.

D'autre part, il est à considérer que plusieurs naissances dans les familles wervicquoises ont été enregistrées à la maternité de Comines, ce qui relève quelque peu le total des naissances dans la commune.

Ajoutons qu'il a été distribué en l'église paroissiale pendant l'année 1941 plus de 30.000 communions.

LA RETRAITE SONNE A 23 H. 30. — Les gendarmes ont rencontré, lundi soir, Joseph Derhore, 36 ans, ouvrier de batteuse, cité Delattre, à Comines, qui circulait encore à 23 h. 45. Il sera poursuivi.

Votre sommeil en dépend

Votre sommeil dépend du bon équilibre de votre organisme. Le Thé des Familles, remède naturel aux 18 plantes, agit simultanément sur l'ensemble de l'appareil digestif, il assure sommeil paisible et repos des nerfs. Le Thé des Familles est très agréable à boire, même sans sucre. La grande boîte 7 fr. 15 chez votre pharmacien. 24180

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

TRAMWAYS
Jeudi, à 7 h. 30, dernière séance
DIAMANT NOIR

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 14 janvier 1941

Présidence de M. Labalette

A la frontière. — Six mois de prison et soixante-quatre mille francs d'amende à Georges Claeys, 28 ans, éleveur de volailles à Zulte (Belgique) ; à Ch. Taquet, 46 ans, fumiste, demeurant à Mons-en-Barœul, rue Parmentier ; à Paul Hondermarck, 43 ans, couvreur, demeurant à Lille, rue d'Austerlitz ; à Elisabeth Mabille, femme Schon, 26 ans, domiciliée en Bieuggi et à Gérard Verhaeghe, 28 ans, cueilleur de lin, à Zulte, qui avaient tenté d'exporter vers la Belgique, à l'aide d'un camion automobile, quatre mille kilos de blé répartis en cinquante sacs.

Trafic de cartes. — Un mois de prison et 500 fr. d'amende à André Strobbe, 31 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, rue des Rouges-Barres, pour trafic de cartes d'alimentation.

Les vols de vélos. — 500 francs d'amende à Blanche Delattre, femme Decottignies, ménagère, à Roubaix, rue Jules-Guesde, pour vol de deux bicyclettes commis à Roubaix, lesquelles étaient ensuite passées à Jean Deketele, 51 ans, rattacheur à Roubaix, rue Monge, cour Desplanque. Ce dernier a été condamné à dix mois de prison.

Tissus recélés. — Alfred Moreau, débitant de boissons, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing ; Joseph Dhondt, contremaître de tissage ; Eugène Evegny, Gérard Prouvost, Claude Prouvost, J. Joveneux et E. Vanhonnebecke étaient inculpés de recel de tissus volés.

Moreau a été condamné à une année de prison ; Dhondt, à six mois; Eugène Evegny et Gérard Prouvost, à quatre mois ; Claude Prouvost, Joveneux et Vanhonnebecke à trois mois. La maison Herbaut-Denneulin a obtenu 134.000 francs à titre de dommages-intérêts.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 15 janvier 1942. — N° 36.

VILLE ENDORMIE — cœurs en éveil

JEAN MAUCLÈRE

— Eh bien, mon gars, qu'est-ce que t'as ? Te voilà blanc comme une cire !

La voix paternelle du marinier rappela le jeune homme à la réalité

— Ce n'est rien, fit-il. Un malaise au cœur.

— Ça te prend souvent ? s'inquiéta Prosper.

— Non, c'est un reste d'autrefois... ça se passera ! affirma Louis en se raidissant.

A l'extrémité du pont, Germaine chantait. Certes, la petite batelière était agréable, et Mériaut prenait quelquefois plaisir à causer avec elle de son enfance, de son grand projet, si tristement avorté, de voyage aux Iles, et surtout de la chère maman demeurée là-bas, au pays. Sans chercher beaucoup, Louis reconnut qu'il avait de la sympathie pour cette blondine.. sourire et gaîté de la « Rosemonde ». Mais de là à l'épouser...

— Eh bien ! mon petit, qu'en dis-tu ? interrogea anxieusement le père, surpris de ce long silence.

Louis se débattait au sein d'une effroyable perplexité; s'il ne pouvait épouser Germaine, aimant encore Rose, il ne lui était pas davantage possible d'opposer un refus précis au brave homme qui lui proposait sa fille, cette enfant honnête venant à lui si gentiment.

Mériaut passa la main sur son front :

— Excusez-moi patron ; ce malaise me trouble. Je ne sais où j'ai la tête ! L'émotion, vous comprenez...

— Remets-toi, mon petit, je comprends ça ! Quand on se marie, c'est pour la vie, pas vrai ? Alors, faut réfléchir avant : après, c'est trop tard ! Je ne t'estimerais point si tu disais oui tout de suite !

— Je veux être certain d'être capable, comme on dit, d'assurer le bonheur de mademoiselle Germaine.

— Je sais bien que tu es un garçon sérieux, et c'est ce qui me plaît. On en reparlera plus tard. Maintenant tu connais mes intentions, voilà ! Germaine ne sait pas que je t'ai causé : il n'y a pas de gêne de ce côté-là. Prends le temps que tu veux pour réfléchir. Convenu ?

— Convenu, patron, et je vous remercie.

Soudain Gailletet reprit, changeant de ton :

— Prends ta gaffe, Mériaut, voilà une courbe !

— Craignez rien, patron, on y va !

Prosper courait à son gouvernail. Louis s'apprêtait à repousser la berge, si le chaland en venait trop près : ces longs bateaux de cent vingt pieds tournent avec raideur, d'une seule pièce, et c'est toujours un mouvement délicat dont il faut se méfier.

XXIII

Les jours qui suivirent comptèrent parmi les plus pénibles qu'eût jamais vécus Louis Mériaut. Un combat continuel se livrait en lui, rendu plus aigu par les attentions de la batelière et de son mari, et même par l'innocent sourire qu'avec quelques paroles gracieuses Germaine adressait souvent au nouvel aide de son père.

La situation apparaissait au brave garçon terriblement compliquée. L'idée d'un mariage avec Germaine, si loin de lui qu'elle eût été tout d'abord, se présentait à son esprit avec une insistance accrue, à mesure que s'écoulaient les quelques jours de réflexion demandés par lui à Gailletet. Accepter le mariage qui s'offrait était une chose grave ; le refuser, l'était au moins autant : dans son abandon, après ses échecs successifs, Louis avait en somme retrouvé un foyer, presque une famille, à bord de la « Rosemonde ». Fallait-il perdre tout cela ?

D'autre part, s'il était vrai, pourtant, que Rose dût se marier ? Si l'improbable, sur lequel obscurément comptait le jeune homme, ne se produisait pas, la fille de Grandais devenait la femme de Trillou.

Soucieux, ballotté, tourmenté, Louis en venait à se demander s'il ne risquait pas de passer de nouveau, sans le saisir, auprès du bonheur, après l'avoir une première fois laissé échapper. Quand cette pensée le prenait, il regardait avec plus d'attention la jeune fille qui, près de lui, vivait joyeusement sa jeune existence paisible. Et il était fier, malgré tout, dans son orgueil masculin, d'avoir été remarqué par cette enfant aimable.

La principale occupation de Germaine, quand elle n'avait pas à aider son père à la manœuvre, ou sa mère au ménage, était l'instruction de ses petits frères et sœur.

La vie errante des mariniers a trop souvent l'ignorance pour rançon : plus de sept cents syndiqués sont incapables de signer leur nom, et près de seize mille enfants, dans la population des fleuves, n'avaient jamais fréquenté une école, il y a peu de temps encore. Germaine, qui avait eu ce bonheur, pendant ses longs hivernages de la « Rosemonde » sur le canal Saint-Martin, à Paris, se plaisait à réunir les petits autour d'elle, sur le pont, un livre à la main.

C'était un gentil tableau, auquel Louis s'arrêtait volontiers. Il y trouvait une vague ressemblance avec des scènes de Brouage, alors que les enfants se groupent sur les remparts autour de quelque grande sœur, pour l'entendre raconter de belles histoires du temps que Marie Mancini, exilée de la cour royale, faillit mourir de désespoir près de ces vieilles murailles, pour s'être trop attachée à celui qui devait être le Roi-Soleil.

Et, voyant la patience de la jeune fille et sa tendresse pour ses cadets, il essayait de se persuader que sans doute elle ferait une bonne épouse, attentive et fidèle, et que peut-être, pour lui, la sagesse était là...

Un jour qu'appuyé au bordage de la péniche, Mériaut regardait ainsi la leçon, Germaine leva la tête. Ses yeux gris se posèrent avec amitié sur le jeune homme, elle l'appela :

— Louis, venez voir ! On parle ici de la Charente... Expliquez votre pays aux petits !

Il s'approcha. L'atlas étalait ses taches coloriées aux genoux de la jeune fille, assise sur le coffre à outils servant de banc. Mériaut s'installa entre les élèves et la maîtresse, si près de celle-ci, tant l'espace était restreint, que les mèches blondes de Germaine frôlaient sa joue, quand tous deux se penchaient sur le livre. Maman Gailletet vit de loin le joli groupe qu'ils formaient, et le montra à son mari d'un coup de menton significatif et radieux :

— Regarde, dit-elle.

Louis disait aux enfants :

— Tenez, voici Brouage... un petit bourg maintenant, une grande ville au temps des rois. Nous rivalisions avec La Rochelle, nous avions une Amirauté...

Paulette ouvrait des yeux tout ronds. Le fils de Luc, parlant avec respect et fierté des fastes éteints de son village, leur trouvait une grandeur qu'il n'avait pas sentie jadis, alors qu'il se plaignait que l'étouffa la ceinture en pierres herbues de la ville close. Est-ce donc seulement quand on a perdu son foyer que l'on en sent le prix et la douceur ?

Maurice posa un doigt sur la carte :

— Et la mer, elle est là ? demanda-t-il.

— Oui. Elle s'est reculée de chez nous, à une distance de près de deux kilomètres. Autrefois, elle venait battre les remparts. Cela devait être encore plus joli !

— Oh ! Je le pense ! s'écria Germaine, c'est si beau, la mer ! Je n'ai jamais vu que la mer du Nord; je voudrais tant connaître l'Océan !

Ses doigts se joignaient par-dessus le livre délaissé, ses yeux ardents interrogeaient l'horizon, trop tôt borné à son gré par la barrière bleue des collines.

La jeune fille exprimait là le rêve ardent de tous les bateliers, qu'attire le destin plus large de ceux qui sont secoués par de vraies vagues, et non par les remous nés du passage de quelque remorqueur, pour s'étendre aussitôt contre les berges. Elle était si jolie dans l'élan de son désir, si franche et si naïve aussi, que Louis jeta pour la première fois une demi-promesse :

— Savoir, fit-il, la vie, c'est si drôle... peut-être bien qu'un jour, je vous le montrerai, l'Atlantique...

(A suivre).